

AVIS DE PROCÉDURE ADAPTÉE

GILLETTE - MAIRIE AVIS DE PROCÉDURE ADAPTÉE

1 - Nom du pouvoir adjudicateur : Mairie de Gillette.
2 - Objet du marché : Travaux de réhabilitation du bâtiment de l'ancienne poste et requalification en bâtiment d'habitation collective.
3 - Procédure de passation : Le présent marché est conclu sous la forme d'un marché à procédure adaptée, conformément à l'article 28 du Code des Marchés Publics.
4 - Durée du marché : 16 semaines à compter de l'ordre de service n° 1.
5 - Allotissement : Le présent marché comporte six (6) lots :
Lot 1 Démolitions - Gros-œuvre
Maçonneries - Plâtrerie - Couverture
Lot 2 : Menuiseries intérieures et extérieures - Fermetures - Métallerie
Lot 3 Électricité - Courants forts et faibles
Lot 4 - Plomberie - Ventilation

Lot 5 - Revêtements de sols et murs
Lot 6 - Peinture - Nettoyage.
6 - Variantes : Les variantes ne sont pas admises.
7 - Critères de sélection des offres : Le jugement des offres sera effectué par application des critères pondérés suivants :
- Valeur technique (délais) : 30 %
- Prix des prestations : 70 %.
8 - Retrait du dossier : Le dossier peut être retiré à l'adresse suivante : Mairie de Gillette 1 place Docteur René Morani 06380 GILLETTE Téléphone : 04.93.08.57.19 Télécopie : 04.93.08.52.70.
Le dossier peut être également téléchargé gratuitement sur les sites : WWW.MARCHES-SECURISES.FR WWW.GILLETTE.FR
9 - Date limite de remise des offres : Jeudi 3 mars 2016 à 16 H.
10 - Date d'envoi de la présente publicité : Vendredi 29 janvier 2016.

Nous recommandons à nos annonceurs de bien vouloir être assez aimables de répondre aux lettres courtoisement rédigées ou, si cela leur est matériellement impossible, de renvoyer à leurs correspondants les documents ou photos qui auraient pu leur être confiés. En répondant, ne pas omettre d'indiquer le numéro de l'annonce.

MAPA < Avis 90.000 €

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE SERVICES

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Département des Alpes-Maritimes. Correspondant : M. le président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes, direction générale adjointe pour les ressources et les moyens - direction des finances, de l'achat et de la commande publique - service des marchés - cadam - 147 Bd du Mercantour - tour Jean Moulin - bureau 604 B.P. 3007 - 9h à 11h45 et 13h30 à 16 heures 06201 Nice Cedex 3, tél. : (+33)4-89-04-20-25, télécopieur : (+33)4-89-04-29-89 adresse internet : https://www.e-marches06.fr Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Principales(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : Bilan et révision du plan de gestion des parcs naturels départementaux de Vaugrenier et de La Pointe de l'aiguille.

Catégorie de services : 27.

CPV - Objet principal : 79311000.

Lieu d'exécution : Commune de Villeneuve-Loubet et commune de Théoule sur Mer.

Code NUTS : FR823.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales : Il s'agit de la révision des plans de gestion des parcs de Vaugrenier et de la Pointe de l'aiguille. Ces nouveaux plans de gestion auront pour ambition de concilier la préservation de la diversité biologique des sites.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : la réalisation de la prestation comprend :

- bilan du précédent plan de gestion et diagnostic du patrimoine biologique et du territoire

- analyse de la fréquentation du site

- définition des objectifs de gestion

- programme d'actions.

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Non.

Prestations divisées en lots : Oui. Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Durée du marché ou délai d'exécution : 10 mois à compter de la notification du marché.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les régissent : le règlement s'effectuera par mandat administratif suivi d'un virement. Selon les règles de la comptabilité publique et dans les délais réglementaires (délai global de paiement de 30 jours conformément aux dispositions de l'article 98 du Code des marchés publics). Le financement s'effectuera sur le budget départemental et sur les ressources propres du Département.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : en cas d'attribution du marché à un groupement d'opérateurs économiques, la forme imposée sera celle du groupement solidaire.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Situation juridique - références requises :

- Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants ou imprimé Dc1, datée et signée

- déclaration sur l'honneur datée et signée par laquelle le candidat atteste ne pas entrer dans les cas d'une interdiction de soumissionner visée aux articles 8 et 38 de l'ordonnance n° 2005-649 en date du 06.06.2005 et à l'article 29 de la loi n° 2005-102 en date du 11.02.2005 conformément aux dernières versions en vigueur ou rubrique F1 de l'imprimé Dc1.

- pouvoir de la personne habilitée à engager la société et justificatif de pouvoir ou rubrique C1 de l'imprimé Dc2 et annexe visée

- déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement de l'imprimé Dc2 rubriques a, b et C.

Capacité économique et financière - références requises :

- Si le candidat est en redressement judiciaire, copie du jugement ou des jugements prononcés à cet effet ou rubrique D2 de l'imprimé Dc2.

- déclaration concernant le chiffre d'affaires global des trois derniers exercices disponibles ou rubrique D1 de l'imprimé Dc2

AVIS D'APPELS

COMMUNE DE LUCERAM AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Marché de Travaux. Procédure : M.A.P.A. **Pouvoir adjudicateur :** Monsieur le Maire de LUCERAM

Nom et adresse de l'organisme acheteur : COMMUNE de LUCERAM 6, place Adrien BARRALIS - 06440 LUCERAM - Tél. 04.93.91.60.50 - Fax 04.93.91.60.51-
commune-de-luceram@wanadoo.fr

Objet du Marché : Travaux de rénovation de deux gîtes communaux
Lieu d'exécution : 2 Place de la Libération 06440 Lucéram.

Prestation divisée en 7 lots :

-Lot 01 Démolitions, Gros œuvre, Charpente, Carrelages

-Lot 02 Menuiseries extérieures

-Lot 03 Cloisons, doublages, faux-plafonds plâtre

-Lot 04 Menuiseries intérieures bois

-Lot 05 Plomberie Ventilation

-Lot 06 Électricité chauffage

-Lot 07 Peintures, finitions et Nettoyage.

Justification et pièces à produire : se référer au règlement de la consultation.

Critères de sélection des candidatures et des offres :

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

• prix : 60 %

• valeur technique de l'offre au vu du mémoire technique complété ou des renseignements fournis par le candidat permettant de répondre aux chapitres du mémoire technique : 40 %

Date limite de réception des offres : Lundi 22 Février 2016 - 16 heures

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29 Janvier 2016

Renseignements administratifs : COMMUNE de LUCERAM - 6, place Adrien BARRALIS - 06440 LUCERAM Tél. 04.93.91.60.50 Fax 04.93.91.60.51-
commune-de-luceram@wanadoo.fr

Renseignements techniques : MAISONDIEU INGENIERIE- 2810, chemin des Morissons 06440 LUCERAM. Correspondant : M. Maisondieu Gérald, tél. : 09 61 00 90 00, courriel : maisondieu-ingenierie@orange.fr

Modalités d'obtention des dossiers téléchargeables par voie électronique sur le profil acheteur de la collectivité : www.marches-securises.fr. Aucun dossier papier ne sera délivré.

Adresse de remise des offres : MAIRIE de LUCERAM 6, place Adrien BARRALIS 06440 LUCERAM. Visite du site obligatoire : Mardi 9 Février 2016 8 h 30 et Mardi 16 Février 2016 8 h 30.

SAINT-LAURENT-DU-VAR AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

CIMETIERE SAINT-MARC

OBJET DE L'AVIS : Mise à disposition d'un local communal situé dans l'enceinte du cimetière Saint-Marc de Saint-Laurent-du-Var pour l'exploitation d'une activité de fleuriste.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE LA PRESTATION : La Commune mettra à disposition de l'exploitant un local situé dans l'enceinte du cimetière Saint-Marc de Saint-Laurent-du-Var, sis Route des Pugets et comprenant :

- un magasin d'une superficie de 32,95 m² (comportant une salle d'exposition, une cuisine et des WC),

- un atelier/garage d'une superficie de 15,44 m²,

- un local à usage de cave d'une superficie de 33,44 m².

DUREE DE LA MISE A DISPOSITION

La mise à disposition du local sera attribuée pour une durée de 3 ans, dans le cadre d'une autorisation d'occupation temporaire, précaire et révoquant le domaine public communal.

En raison du caractère domanial dudit local, l'autorisation sera consentie exclusivement au regard du régime

de la domanialité publique et ne pourra en aucun cas être constitutive de droits au titre de la législation commerciale.

REDEVANCE : L'autorisation sera consentie moyennant le paiement par l'occupant d'une redevance mensuelle dont le montant sera fixé par la Commune sur proposition du candidat.

ACTE DE CANDIDATURE : Les personnes intéressées par la reprise de cette activité sont invitées à adresser leur candidature à la Commune, à l'adresse suivante, avant le 15 mars 2016 Mairie de Saint-Laurent-du-Var 222 Esplanade du Levant 06700 Saint-Laurent-du-Var.

Le dossier de candidature comprendra les éléments suivants :

- l'acte de candidature,

- les expériences professionnelles similaires et les qualifications professionnelles,

- une pièce d'identité,

- les statuts pour les personnes morales,

- la proposition du montant de la redevance.

CHOIX DU CANDIDAT : Le choix du nouvel exploitant sera librement opéré par la Commune de Saint-Laurent-du-Var après examen des différents dossiers et au regard des aptitudes professionnelles et du montant de la proposition de redevance d'occupation.

Annonces légales

AVIS D'ENQUÊTES



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEUXIEME AVIS

PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

COMMUNE DE TENDE

ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES DE MOUVEMENTS DE TERRAIN

Par arrêté préfectoral en date du 4 décembre 2015, l'ouverture d'une enquête publique pour le plan de prévention des risques naturels prévisibles de mouvements de terrain a été ordonnée. Le projet de PPR peut être modifié à l'issue des consultations prévues aux articles R.562-7 et R.562-8 du Code de l'environnement. Si ces modifications remettent en cause l'économie générale du projet de plan, une nouvelle enquête publique sera organisée sur la base du projet de PPR modifié.

Par suite, le projet de PPR est approuvé par M. le Préfet des Alpes-Maritimes.

Le plan de prévention des risques de mouvements de terrain de la commune de Tende ayant été prescrit avant le 1^{er} janvier 2013, le projet de PPR n'est pas soumis à évaluation environnementale en application du décret n°2012-616 du 2 mai 2012 relatif à l'évaluation de certains plans et documents ayant une incidence sur l'environnement. Les informations environnementales se rapportant au projet de PPR sont intégrées dans le rapport de présentation du projet de PPR.

Le dossier d'enquête publique n'est pas transmis à un autre État membre de l'Union européenne.

L'enquête publique se déroulera du 1^{er} février 2016 au 4 mars 2016 inclus (soit 33 jours consécutifs). Pendant toute la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie de Tende aux heures habituelles d'ouverture.

Le Tribunal Administratif de Nice a désigné en date du 10 septembre 2015, M. Georges Martinez (ingénieur en chef de la fonction publique territoriale, en retraite), comme commissaire enquêteur titulaire, et M. Jean-Marc Gustave (adjoint au général commandant la zone aérienne de défense du sud, en retraite), comme suppléant.

Le commissaire enquêteur recevra le public lors des permanences suivantes :

Commune / Dates / Heures / Lieu

Tende 1^{er} février 2016 10h-12h / 13h30-16h30 Mairie : 1 place du Général De Gaulle - 06430 Tende

Tende 17 février 2016 10h-12h / 13h30-16h30 Mairie : 1 place du Général De Gaulle - 06430 Tende

Tende 4 mars 2016 10h-12h / 13h30-16h30 Mairie : 1 place du Général De Gaulle - 06430 Tende.

Des informations concernant le projet de PPR peuvent être demandées auprès : Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer Service Eau et Risques Pôle risques CADAM - 147 Boulevard du Mercantour 06286 NICE Cedex 3.

Chaque demande écrite devra préciser le nom du demandeur, ses coordonnées et les références des parcelles cadastrales concernées.

Le dossier d'enquête publique est consultable et téléchargeable sur le site Internet des services de l'État dans les Alpes-Maritimes à l'adresse suivante :

http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Les-projets-des-plans-de-prevention-des-risques-naturels-previsibles/Dossiers-d-enquete-publique

A l'issue de l'enquête publique, le public pourra consulter le rapport et, les conclusions du commissaire enquêteur pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête à la mairie de Tende et à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Alpes-Maritimes et sur le site Internet des services de l'État dans les Alpes-Maritimes.

AVIS ADMINISTRATIFS

COMMUNE DE SAINT-RAPHAEL

MISE A JOUR DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté en date du 8 décembre 2015, Monsieur le Préfet du Var a approuvé la révision du classement sonore des infrastructures de transports terrestres (ITT) des voies communales (VC) du département du Var.

Par arrêté municipal en date du 22 janvier 2016, les documents relatifs au classement sonore des infrastructures de transports terrestres des voies communales de la commune de SAINT-RAPHAEL sont mis à jour dans le plan local d'urbanisme.

Conformément à l'arrêté du ministère de la Culture et de la Communication (NORM : MCCE1327120A) le prix de la ligne de référence des annonces légales, tel que défini à l'article premier, est fixé pour l'année 2016 au tarif de base de 4,15 € HT pour les Alpes-Maritimes.

« La reproduction ou l'utilisation, sous quelque forme que ce soit, de nos articles ou informations est interdite. »

GROUP
nice-matin
OFFREZ DE LA VISIBILITÉ A VOS MARCHÉS PUBLICS
euROSUD COMMUNICATION
04 93 18 71 49
legales@nicematin.fr